



CLIENTS

LE CLIENT

PARTICULIER

PROFESSIONNEL

LE CLIENT

En attente et à la recherche d'une expertise technique, relationnelle et comportementale

PARTICULIER

Besoins Patrimoniaux

Besoins d'informations patrimoniales répondant à un problème donné, ou une problématique exposée

Achat immobilier à deux ?
Comment détenir cet actif ?
Indivision SCI, etc...

Emprunt immobilier, seul ou à deux ?
Modalités ?
Garanties ?

Placement(s) retraite ?
Assurance-vie, Bourse, SCPI, etc...

Prévoyance : incapacité, décès, rente -survie rente éducation, etc...

Assurer l'avenir de son "conjoint"
- sa qualité de vie - ses cadre et niveau de vie

Anticiper, préparer, et pacifier le règlement de sa "succession"

Avantager l'un de ses enfants ?
Petits-enfants ?
Un tiers ?
Comment faire ?

PARTICULIER

Projets de vies patrimoniaux divers

Projets en vue, souhaits patrimoniaux à réaliser ?

LE CLIENT PROFESSIONNEL



En attente et à la recherche d'une expertise technique génératrice de Valeur Ajoutée (VA)

LE PROFESSIONNEL = Référent de son CLIENT

LE PROFESSIONNEL = Missions d'Audits et de Préconisations

Le BILAN PATRIMONIAL

Besoin d'une information fiable, pertinente, claire, précise, concise, efficace afin de la restituer à son CLIENT dont il constitue une SOURCE fiable, une REFERENCE



Établissement de **bilans patrimoniaux** ou **audits patrimoniaux** au plus proche de la "réalité"

Le Conseiller Patrimonial = Expert

Réunions d'informations patrimoniales, actualisation des connaissances, restitution en rendez-vous...



Formations techniques permettant d'établir un état des lieux, puis de déterminer les désirs et besoins des clients avant toute recommandation(s), toute(s) préconisation(s)



La Vie à deux, une aventure sans bornes ?

- Les époux (le mariage)
- Les partenaires (Pacs)
- Les concubins (union libre)



Le droit des "cadeaux"

- Donation, donation-partage
- Testament et legs
- Assurance-vie
- Quelle fiscalité pour ces cadeaux



"L'Héritage" ou le droit des Successions ; et après ?

- Qui va hériter ?
- Comment se répartiront les biens et dettes du défunt ?
- Coût de la succession ?



Usufruit / Nue-propriété ou le démembrement de la propriété entre plusieurs personnes !?



L'indivision, ou la propriété à plusieurs, de manière collective et concurrente !?



La S.C.I, c'est quoi, ça sert à quoi ? Comment fonctionne-t-elle ?



L'entrepreneur et "ses patrimoines"

Protection du patrimoine privé ?

Protection en cas de divorce ou de séparation conjugale ?

Protection contre le ou les créanciers personnels et professionnels ? Une question d'organisation

Protection contre la non-préparation de la transmission de l'entreprise
(sort de l'entreprise au décès de l'entrepreneur) ?

SUCCESSION

